

RESOLUTION URGENTE

Auteur CSPO, par Diego Clausen
Objet Tourisme / industrie d'exportation: conséquences désastreuses en cas d'atermoiements
Date 09.03.2015
Numéro 4.0134

Actualité de l'événement

Abandon du taux plancher par la Banque nationale.

Imprévisibilité

L'abandon du taux plancher par la Banque nationale ne pouvait pas faire l'objet d'une communication préalable.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

L'industrie du tourisme et les entreprises orientées vers l'exportation sont durement touchées.

L'économie d'exportation valaisanne et, à plus forte raison, le tourisme risquent de subir l'une des pires crises des dernières décennies. Les nombreuses prises de position et discussions auxquelles se sont livrés les décideurs traduisent une profonde inquiétude. Même des entreprises solidement implantées sont contraintes de s'interroger sur leur développement futur.

Après une période d'atermoiements, une action ferme du monde politique est à présent réclamée de différents côtés. Le gouvernement du canton des Grisons, par exemple, organise une grande table ronde réunissant toutes les acteurs concernés afin d'évaluer un paquet de mesures.

Le CSPO est convaincu que l'immobilisme pourrait avoir des conséquences désastreuses et exige dès lors une action rapide de la part du gouvernement valaisan. Cette action doit englober en particulier les éléments suivants:

Le Valais décide de constituer un fonds de CHF 50 millions. Il faut immédiatement mettre sur pied un groupe de travail qui réunit tous les acteurs concernés et qui s'engage à promouvoir une concrétisation rapide des projets.

Le remboursement de l'impôt sur les huiles minérales pour les véhicules de pistes doit être établi selon les directives décidées par le Parlement, sans différenciation en fonction de critères environnementaux.

Les aides structurelles envisagées par la Confédération doivent être complétées au moyen d'un paquet cantonal, sous la forme de mesures complémentaires.

Il faut insister auprès de la Confédération pour qu'elle supprime les taxes ayant pour effet de renchérir les prix.

Il faut soutenir la suppression de la taxe sur la valeur ajoutée dans le secteur du tourisme, tant que l'euro se situe en dessous de 1.10.

Le paiement des amortissements et des intérêts relevant de la compétence du canton doit être suspendu pour une période transitoire.

Les partenaires sociaux doivent être encouragés à introduire de nouveaux modèles de temps de travail, qui permettent d'accroître la productivité.

Le canton doit évaluer toutes les mesures concrètes additionnelles, afin de garantir la survie des secteurs et des entreprises concernés.

Conclusion

Toutes ces mesures concrètes sont urgentes. Le tourisme et l'économie d'exportation du canton risquent de subir l'une des pires crises des dernières décennies.